

- **Maçonneries neuves ou anciennes :**
Béton ragrée - Enduit de ciment -
Parpaings - Fibrociment - Béton
cellulaire - Mortier - Briques
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluable - Glycérophtaliques -
Acryliques

Fonction :

Peinture décorative pour façades (classe D2 – film mince).
Composée de résine Pliolite™ (Trademark of Synthomer Inc.)

Classification : Afnor NF T 36-005 : I 7b1
Afnor NF T 34-722 : Classe D2
Afnor NF EN 1062-1 : G3E3S1V1W1A0C0

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales

Propriétés :

- Protection durable des façades
- Excellente microporosité du film
- Idéal pour les soubassements et les sous-faces horizontales
- Insaponifiable
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain
- Opacité élevée

Caractéristiques :



= 7 à 9 m²/L



= 4 h



= 18 h (à 20°C et 60% d'humidité relative)

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.

Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** mat
- **Matériel :** brosse, manchon polyamide méché 18mm ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® - Tons pastel
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc) :** 1.54 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc) :** 67 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 85° :** < 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : **430 g/l (2010)**.
Ce produit contient **max 430 g/l de COV**. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de dépôts verts, champignons ou algues**, effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **lauramousse**. En cas de forte contamination de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau au préalable puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur fonds poreux (maçonneries)** : appliquer en impression notre **laurprotect BA** ou notre **laurprotect prim O**
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous-couche **laurafer primaire anti-corrosion**.
- **Ne pas appliquer sur des anciens revêtements souples ou d'imperméabilité ni sur des anciennes peintures sensibles aux solvants.**

Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.

Cas général : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 18 heures entre les couches.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015